

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 15 Novembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.3, 1.1.1, 0.2, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 8.1, 8.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 9.1, 9.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.6) Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.1) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 1.1.1), M. Thibaut BIZE (jusqu'au 1.1.5), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 3.2), M. Emile BRIOT, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Clément DELBENDE (à partir du 1.1.1), M. Cyril DEVESA (à partir du 0.2), Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.6), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Philippe GONON (jusqu'au 2.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à partir du 1.1.1), M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.1.6), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 0.2), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Châlèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Noiron : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilly-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN (à partir du 1.1.1) Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (jusqu'au 2.2), M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Vieilley : M. Franck RACLOT suppléant de Mme Christiane ZOBENBULLER

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danièle DARD, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : T. JAVAUX (à partir du 3.7), E. ALAUZET, T. BIZE (à partir du 1.1.6), P. BONNET, P. BONTEMPS (à partir du 3.3), C. CAULET, C. COMTE-DELEUZE (jusqu'au 2.2), ML. DALPHIN (à partir du 1.1.1), D. DARD, C. DELBENDE (jusqu'au 0.3), C. DEVESA (jusqu'au 1.1.1), M. EL YASSA (jusqu'au 1.1.5), A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), JS. LEUBA (à partir du 0.2), M. MICHEL (jusqu'au 0.3), T. MORTON, R. REBRAB, K. ROCHDI (jusqu'au 1.1.5), M. SEBBAH, I. SUGNY (jusqu'au 0.3), D. PAINEAU (à partir du 1.1.1), B. GAVIGNET, P. CORNE (à partir du 1.1.1), P. BELUCHE (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.6), JM. BOUSSET, J. KRIEGER (à partir du 1.1.1), A. JACQUEMET (à partir du 2.3),

Mandataires : A. AVIS (à partir du 3.7), C. THIEBAUT, C. LIME (à partir du 1.1.6), M. OMOURI, B. FALCINELLA (à partir du 3.3), F. PRESSE, P. GONON (jusqu'au 2.2), S. PESEUX (à partir du 1.1.1), P. CURIE, E. MAILLOT (jusqu'au 0.3), A. POULIN (jusqu'au 1.1.1), Y. POUJET (jusqu'au 1.1.5), S. BARATI-AYMONIER (à partir du 1.1.1), AS. ANDRIANTAVY (à partir du 0.2), N. BODIN (jusqu'au 0.3), M. ZEHAF, S. WANLIN, G. VAN HELLE (jusqu'au 1.1.5), C. WERTHE, M. LOYAT (jusqu'au 0.3), A. GROSPERRIN (à partir du 1.1.1), G. GAVIGNET, J. LOUISON (à partir du 1.1.1), T. JAVAUX (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.6), F. BAILLY, A. BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1), P. ROUTHIER (à partir du 2.3)

Délibération n°2018/004444

Rapport n°3.5 - Poursuite du soutien au développement de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (ISBA)

Poursuite du soutien au développement de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (ISBA)

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2018 et au PPIF 2018-2022 « Enseignement Supérieur »	Montant prévu au Budget 2018 : 418 000 € Montant de l'opération : 50 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation votée en avril 2016, le Grand Besançon a fait du développement de son pôle Enseignement Supérieur une priorité. Pour ce faire, l'Agglomération a souhaité notamment, que se mettent en place des formations attractives nationalement et internationalement, qui permettent l'installation de nouveaux étudiants sur le territoire mais aussi le développement de projets de recherche issus de ces formations et l'accès à l'emploi des étudiants à leur sortie d'études.

Dans ce cadre, le Grand Besançon a travaillé avec l'Institut des Beaux-Arts à la mise en place d'une stratégie de développement et de diversification à laquelle la collectivité souhaite apporter son soutien financier.

La dotation, objet de ce rapport, vient confirmer le soutien à cette stratégie et au développement de l'école tant en nombre d'élèves qu'en enseignements proposés.

I. L'ISBA, un établissement d'enseignement supérieur à rayonnement international

L'ISBA est une des 5 écoles d'art en France qui délivre des diplômes répondant à la norme européenne LMD (licence, master, doctorat), notamment :

- un Diplôme National d'Arts, options art ou communication visuelle,
- un Diplôme National Supérieur d'expression plastique, de niveau Master.

Elle accueille aujourd'hui 218 élèves recrutés par examen ou concours selon leur parcours, venus de toute la France et de l'étranger, ce qui contribue à la visibilité et à la notoriété de notre territoire.

45 % de ces élèves sont boursiers et les tarifs « école publique » pratiqués par l'ISBA permettent à ces étudiants d'accéder à ces formations sans être bloqués par des obstacles financiers.

37 personnes travaillent en permanence à l'ISBA dont le budget de fonctionnement est en 2016 de 2 151 020 €. Ses recettes proviennent des droits d'inscription des élèves, de fonds européens ERASMUS, de la Région, de l'Etat, de la Ville de Besançon pour 1 500 000 €.

II. La stratégie de développement de l'ISBA

Il se joue aujourd'hui une compétition forte entre les écoles d'Art de France, avec à la clef des enjeux forts en matière de capacité à attirer de nouveaux élèves en formation initiale, mais aussi de capacité à développer une offre pour des étudiants étrangers payants, de formation continue pour les salariés et de projets de recherche.

Pour le Grand Besançon, l'ISBA est un outil fort et d'envergure internationale au service de la stratégie de visibilité et de notoriété du territoire que ce dernier met en œuvre au travers de ses actions de développement au sens large.

De plus, dans le cadre de sa stratégie Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation, le Grand Besançon a confirmé sa volonté de développer le nombre d'étudiants, notamment en master.

Cette volonté de renforcement du nombre d'étudiants au sein de l'Université et des écoles d'enseignement supérieur a été confirmée dans le cadre de la mise en place de SYNERGIE CAMPUS, partenariat pour un grand pôle d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation à Besançon, dont l'ISBA est signataire et membre actif.

Ainsi, afin de poursuivre cette démarche et accompagner l'ISBA dans cette stratégie de consolidation et de développement d'une offre complémentaire de formation et de recherche, mais aussi pour bénéficier des réseaux dont dispose cet Institut, le Grand Besançon souhaite lui apporter un soutien financier complémentaire à hauteur de 50 000 euros (la participation de la CAGB était de 60 000€ en 2017).

La Ville de Besançon, au titre de 2017, a versé une subvention de fonctionnement à l'EPCC ISBA d'un montant 1480 000 euros et de 23 000 euros en investissement.

Elle a facturé à l'EPCC ISBA, au coût réel, le personnel mis à disposition en 2017, pour un montant de 1 441 299,58 €.

La Ville met également à disposition gratuitement les locaux de l'école et assurent certaines prestations comme les espaces verts ou le service informatique.

Pour 2018, ce modèle de financement a été reconduit

**Le rapport d'activité 2017 de l'Institut Supérieur des Beaux Arts de Besançon
fait l'objet d'un envoi annexe en format dématérialisé.
Il est disponible en format papier en effectuant une demande au Bureau des Assemblées.**

**Mmes S. BARATI-AYMONIER(2), M. EL YASSA, O. FAIVRE PETITJEAN, et
E. MAILLOT, et MM., P. CURIE(2), C. DELBENDE, A. POULIN et D. SCHAUSS, conseillers
intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de ce soutien
financier.**

Pour extrait conforme,

Le Président,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 96

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 10

Préfecture du Doubs

Reçu le 27 NOV. 2018



Contrôle de légalité



Entre :

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, agissant en vertu de la délibération du Conseil communautaire du 15 novembre 2018,
Ci-après dénommé le Grand Besançon,

Et :

L'établissement public de coopération culturelle de l'ISBA, domicilié 12 rue Denis Papin à Besançon, représenté par son président Patrick Bontemps, dûment habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juin 2014,
Ci-après dénommé l'EPCC ou l'ISBA,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet de l'avenant à la convention du 12 juillet 2018

Le présent avenant a pour objet de renforcer le soutien à la stratégie de développement de l'ISBA, dans le cadre du protocole SYNERGIE CAMPUS signé en 2018, en versant un soutien financier complémentaire de 50 000€. Il s'agit d'accélérer pour l'ensemble des écoles délivrant des titres nationaux le développement du nombre d'élèves accueillis, de nouveaux cursus et l'accueil d'étudiants payants

Article 2 : Modalités de versement

Cette subvention sera versée sur le compte de l'ISBA selon les modalités suivantes :

- 50 % du montant à la signature du présent avenant,
- le solde sur demande écrite et présentation d'un bilan quantitatif et qualitatif de l'action menée.

Article 3 : Autres dispositions

L'ensemble des dispositions prévues dans la convention signée le 12 juillet 2018 restent inchangées.

Pour l'ISBA,
Le Président,

Patrick BONTEMPS

Pour le Grand Besançon,
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET

Institut
Supérieur
des Beaux Arts
de Besançon

Préfecture du Doubs

Reçu le 27 NOV. 2018



Contrôle de légalité

Rapport
d'activité
2017

Gestion
et exploitation
de l'Institut
Supérieur
des Beaux Arts
de Besançon,
établissement
public
de coopération
culturelle
(EPCC)

Le mot du Directeur Général

Page 8

Les missions principales de l'ISBA

Page 14

L'enseignement et la recherche

Page 20

La fabrique culturelle

Page 36

La coopération internationale

Page 44

Le suivi des anciens

Page 48

La gouvernance

Page 52

Les moyens humains et financiers

Page 56



Le mot
du Directeur
Général

L'année 2017,
une année faste
pour l'ISBA :
des résultats,
une dynamique.

Fort
des soutiens
institutionnels
qui ont
marqué nos
réponses à
divers appels
d'offres,
l'établissement
a obtenu
de beaux
résultats dans
les domaines
prioritaires
qui sont les
siens :

Sa recherche tout d'abord, distinguée par le Conseil National réuni par le Ministère de la Culture, qui a vu l'engagement de l'Etat à soutenir celle-ci sur trois ans. L'ISBA a pu ainsi multiplier des initiatives avec les plus grands partenaires la KBK, la Faculté des Beaux-Arts d'Athènes, La Cambre, l'INHA, et, bien sûr, l'université de Bourgogne-Franche-Comté.

Colloques, interventions et publications en tous genres ont ainsi pu continuer d'accréditer notre réputation de grande école à la française qui mêle recherche et création, monde académique et réseaux artistiques et graphiques.

•

Son développement international qui a vu notamment s'imposer en Asie du Sud Est et dans le sous-continent indien notre concept d'expo-valise où un élève ou ancien élève devient le commissionnaire et le commissaire d'une exposition clef en main qui tient dans un ou deux bagages d'importance.

Capables d'être scénographiées et montrées (même dans les lieux dépourvus d'infrastructures culturelles adéquates aux standards occidentaux) ces «expos valises» portent haut ce qui fait la réputation toute bisontine de l'école : l'excellence partagée.

Mais, c'est surtout l'honneur d'être présent à Athènes lors de la célèbre Documenta, plus gros rendez-vous européen de l'art qui se déroule tous les quatre ans à Kassel et dans une capitale du monde en l'occurrence Athènes cette année lors de laquelle un artiste enseignant de l'établissement a été présenté dans ce cadre prestigieux où il a pu associer les étudiants d'autant plus facilement qu'il fait de son enseignement le cœur de sa création.

Les élèves de Kassel et de Besançon sont ainsi allés à Athènes et en Allemagne sous les couleurs de l'ISBA, seule école française présente à ce niveau dans cette quadriennale qui fait référence.

Une exposition de plusieurs mois a en outre été organisée en «off» dans la métropole grecque se proposant de récapituler dix ans de coopération entre l'établissement athénien et bisontin.

•

Sa pédagogie et son action culturelle ont permis de s'assurer des présences en et hors les murs, chacune donnant lieu à un beau succès médiatique et public. Ainsi, par exemple pouvons-nous rappeler nos «JPOspital» qui ont su proposer un survol des relations qui nous lient au monde médical dans une atmosphère bonne enfant qui continue à fédérer plusieurs milliers de visiteurs pas toujours habitués des expositions, ou encore «Mes beaux sapins» exposition gratuite et en plein air installée à Serre-les-Sapins en un véritable parcours contemporain. Parmi les expositions en nos murs les femmes furent mises à l'honneur avec la grande monographie de Charlotte Guinot-Bacot ancienne élève de l'ISBA et l'exposition de photographies patrimoniales de la collectionneuse Madeleine Millot-Durrenberger qui a pu dévoiler des clichés inédits et «vintage» de Méliès ou Dora Maar.

•

Mais plus encore, l'ISBA a pu finir les aménagements intérieurs de l'auditorium comme de la salle des 2èmes années permettant à cet unique ensemble architectural d'accueillir avec efficacité son nombre croissant d'étudiants.

•

Enfin, les résultats exceptionnels des diplômés avec 15 Félicitations et 16 Mentions corroborent la vivacité de l'engagement d'une équipe éducative administrative et technique, mobilisée pour la plus grande réussite de nos élèves.

Poursuivant en sus notre réflexion d'intégration territoriale, l'ISBA a pris l'initiative soutenue par la DRAC de lancer le projet «Plateforme» qui fédère les trois écoles supérieures d'art de la Grande région: Besançon, Chalon, Dijon rejointes par les classes préparatoires publiques de Beaune et Belfort.

L'ISBA dans cette dynamique initiée rue Denis Papin s'affirma en 2017 non seulement comme une tête de réseau de l'enseignement supérieur artistique mais encore comme un acteur incontournable de la recherche/création en arts visuels ainsi que de l'irrigation artistique de nos territoires et de la coopération internationale.

Le rêve
de Jean Minjoz
qui s'exprimait
dans sa
correspondance
avec
André Malraux,
Ministre de la
Culture
de l'époque,
continue
d'animer ce grand
vaisseau blanc :
tenter toujours
d'atteindre
le meilleur mais
sans
exclusion.

Les missions principales de l'ISBA

L'ISBA est un établissement d'enseignement supérieur en arts plastiques.
Il prépare aux diplômes nationaux suivants :
DNA conférant le grade de licence en Art et Communication Visuelle et DNSEP conférant le grade de master en Art et Communication Visuelle également. Il assure ainsi la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toutes réalisations dans le domaine des arts plastiques.

Le projet
d'établissement repose
sur 3 axes :

- La recherche/création conçue et mis en œuvre à travers son pôle « Fronts & Frontières »

Cette recherche se fait en relation avec les universités françaises et internationales. La recherche se décline aussi bien en colloques, rencontres, que publications ou expositions compte tenu de la spécificité en recherche menée en art et communication visuelle.

- Le développement de la fabrique culturelle conçue comme prolongation de la pédagogie.

À ce titre, l'action culturelle valorise les travaux des étudiants réalisés dans le cadre de leur scolarité en les exposant dans et hors les murs lors de manifestations artistiques à haute visibilité médiatique (Excentricités, Jour du feu, Back to the trees, JPO).

- La coopération internationale conçue comme une véritable culture d'établissement.

Elle concerne d'une part les échanges d'étudiants (type Erasmus) et de professeurs, et d'autre part la constitution d'un réseau international de partenaires, ainsi qu'une résidence internationale d'artistes.

Ces 3 axes
de développement
sont détaillés
dans les pages
ci-après.



† Exposition «100 Beste Plakate 2015, une sélection des 100 meilleures affiches suisses, allemandes, et autrichiennes» à l'occasion de la semaine du graphisme 2017.



† Exposition «Symposium» du 26 mai au 17 juin 2017 à la galerie Circuits and Currents - Project Space of the Athens School of Fine Arts, Notara 13 & Tositsa, Exarcheia à Athènes en Grèce.



† Exposition «Plateforme #1» du 23 janvier au 10 février 2018 à l'école d'art de Belfort.

Au niveau local

Le positionnement de l'ISBA dans le tissu culturel régional, son ouverture sociale vers des publics empêchés, l'organisation d'actions de diffusion en direction du plus grand nombre (conférences, expositions, publications) contribuent aujourd'hui grandement à la reconnaissance de l'école comme un authentique équipement culturel structurel du territoire

La formation continue

L'ISBA fait partie des rares écoles d'art à être agréée Centre de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE). À ce titre elle reçoit une douzaine de candidats chaque année dont un public suisse important.

Plateforme

2017 a vu également se développer le projet de Plateforme d'enseignement supérieur artistique et visuel de Bourgogne-Franche-Comté avec les écoles préparatoires d'art de Belfort et Beaune et les écoles supérieures d'art de Chalon sur Saône et de Dijon pour laquelle Besançon est tête de file.

L'enseignement et la recherche

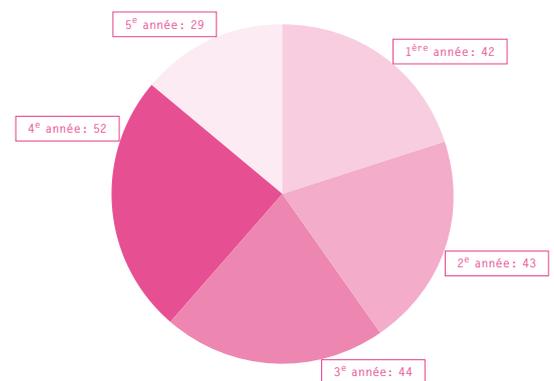
La fréquentation

Le nombre d'étudiants
est de 210.



↑ Graphique A

Évolution du nombre d'étudiants
depuis 2012.



↑ Graphique B

La répartition se fait de la manière
suivante :

Année propédeutique (première année) :
42 étudiants

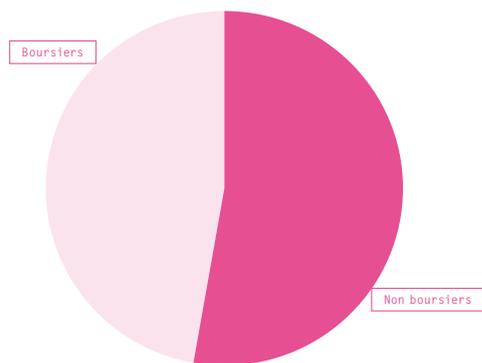
Art et Communication Visuelle confondue

Deuxième année : 43 étudiants

Troisième année : 44 étudiants

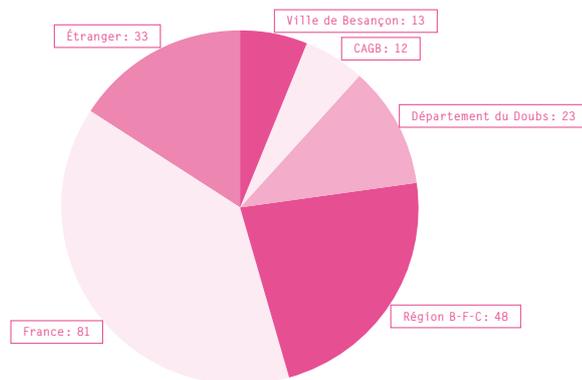
Quatrième année : 52 étudiants

Cinquième année : 29 étudiants



↑ Graphique C

99 boursiers et 111 non boursiers.

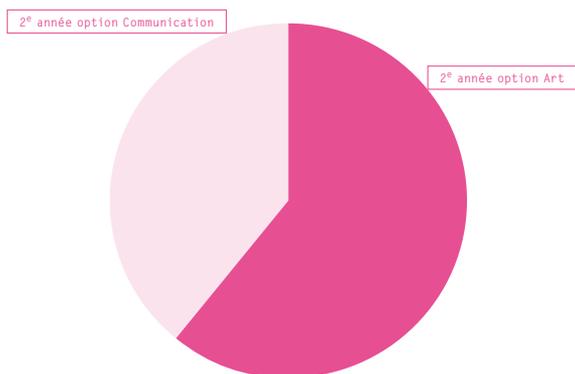


↑ Graphique E

L'origine géographique des étudiants est la suivante :

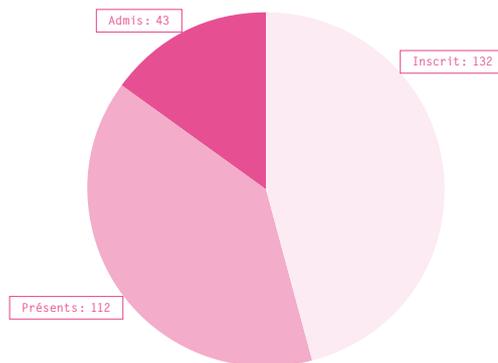
Ville de Besançon :	13
CAGB :	12
Département du Doubs :	23
Région Bourgogne-Franche-Comté :	48
France :	81
Étranger :	33

Nationalités représentées (13) :
Algérie, Belgique, Chine, Chypre, Corée du Sud, Cote d'Ivoire, Guinée, Maroc, Mongolie, Pays Bas, Suisse, Taïwan, Tunisie.



↑ Graphique D

Pour les années 2 à 5, 103 étudiants sont dans l'option Art et 66 étudiants dans l'option Communication Visuelle.

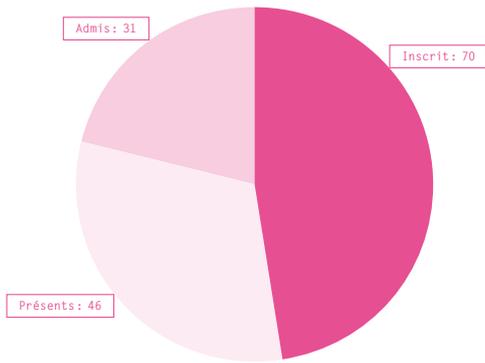


↑ Graphique F

Le concours d'entrée

Inscrits :	132
Présents :	112
Admis :	43

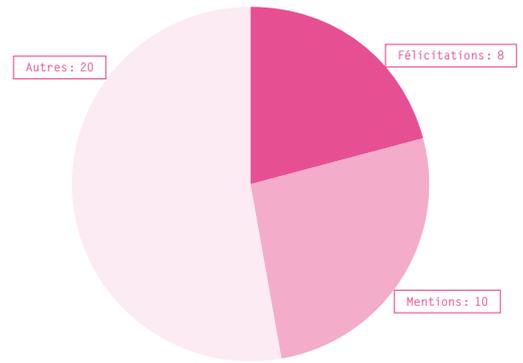
À cela s'ajoutent 4 élèves de l'école Gérard Jacot recrutés par le biais du contrôle continu.



↑ [Graphique G](#)

Les commissions d'équivalence

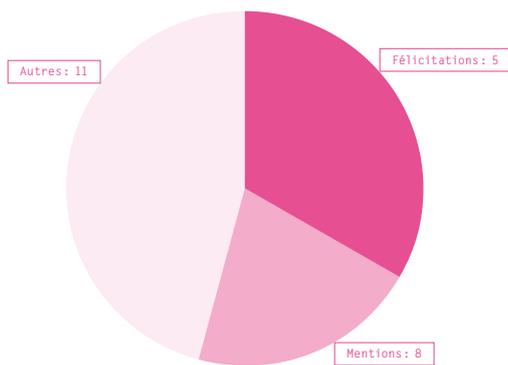
Inscrits :	70
Présents :	46
Admis :	31



↑ [Graphique I](#)

38 étudiants ont été diplômés en 3^e année

Félicitations :	10
Mentions :	8
Autres :	20

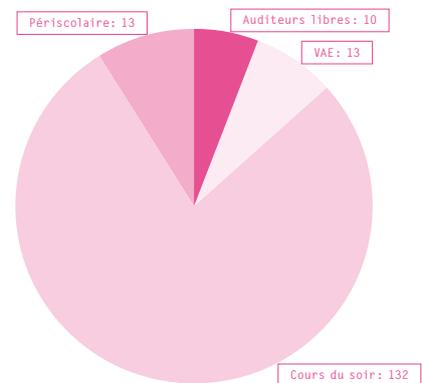


↑ [Graphique H](#)

24 étudiants ont été diplômés en 5^e année

Félicitations :	5
Mentions :	8
Autres :	11

À ce cursus de formation initiale, s'ajoutent :



↑ [Graphique J](#)

Auditeurs libres :	10
Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) :	13
Adultes en pratique amateur en cours du soir :	132
Enfants en pêriscolaire :	15

Les jurys

Conformément
aux textes en vigueur,
les jurys de DNA
et DNSEP sont composés
de professionnels
extérieurs de premier
plan.

DNSEP 2017

Art

Présidé par

Jeanne Moynot, artiste plasticienne

Accompagnée de

Fayçal Bachriche, Nicolas Maleve,
Giovanna Zapperi et Isabelle Massu

Communication

Présidé par

Marie Lusa, designer graphique

Accompagnée de

Estelle Hanania, Alexandru Balgiu,
Anne-Lyse Renon et Thomas Bizzarri

DNAP 2017

Art

Présidé par

Eva Nielsen, artiste plasticienne

Accompagnée de

Charles Aubin et Rémy Yadan

Communication

Présidé par

Xavier Antin, designer graphique

Accompagné de

Ann Griffin et Anaïs Maillot-Morel

De nombreux
workshops
ont été également
organisés.

Art Action Building

Avec Michel Collet et Valentine Verhaeghe

Design en 4 dimensions

Avec Jacques Julien et Jean-Luc Bari

Reliure

Avec l'Atelier Peau Neuve,
Thomas Bizzarri, Christophe Gaudard
et Anaïs Maillot-Morel

Atelier residents :

La couleur tombée du ciel

Avec Chloé Malcotti et Gilles Picouet

Design graphique

Avec Jan and Randoald, Thibaut Robin
Thomas Bizzarri, Christophe Gaudard
et Anaïs Maillot-Morel

Irrealité

Avec Guillaume Roux et Martha Salimbeni

Restitution

Avec Clément Gérardin

Y a-t-il un pilote dans l'avion? Territoires et réseaux de l'art contemporain

Avec Marianne Derrien et Rémy Yadan

Basquiat ou l'art des correspondances

Avec Pierre Ducrozet invité
par Séverine Vuillemin

Les gens d'Uterpan

Avec Rainer Oldendorf et Daniele Balit

Benoit Rotschi - In/out workshop (G0)

Avec Gilles Picouet
et Géraldine Pastor-Lloret

Martine Derain

Avec Isabelle Massu

Comedia Napoli

Avec Madeleine Aktypi, Isabelle Massu, Martha Salimbeni et Daniele Balit

Formes vives

Avec Martha Salimbeni

Hippolyte-Hentgen

Avec Géraldine Pastor-Lloret et Jean-Luc Bari

Photographie

Avec Steeve Bauras et Rémy Yadan

Non-profit Space

Avec Hugo Schuwer-Boss et Christophe Gaudard

Festival Entrevue de Belfort

Avec Philippe Terrier-Hermann et Rémy Yadan

Livre urbain

Avec Veronika Schäppers et Didier Mutel

Atelier residents: Édition

Avec Gilles Picouet
et Géraldine Pastor-Lloret

Du geste à son récit

Avec Sophie Delpeux et Stéphanie Jamet

Non profit II

Avec Frédéric Dialynas Sanchez, Christophe Gaudard
et Hugo Schüwer-Boss

À l'envers et contre tout

Avec Sébastien Gouju, Jean-Luc Bari
et Géraldine Pastor-Lloret

Souffler n'est pas jouer

Avec Samon Takahashi et Daniele Balit



† Workshop Comedia Napoli
Avec Madeleine Aktypi, Isabelle Massu, Martha Salimbeni et Daniele Balit.



† Workshop photographie avec Steeve Bauras
et Rémy Yadan.



† Workshop reliure
Avec l'Atelier Peau Neuve, Thomas Bizzarri,
Christophe Gaudard et Anaïs Maillot-Morel.

La recherche

Fronts & Frontières :
une unité
de recherche ancrée
territorialement

La détermination
du champ d'investigation
de la recherche
déployée à l'ISBA a tout
d'abord obéi à son ancrage
historique, culturel
et géographique.

En effet, l'école s'est développée depuis le XVIII^e siècle dans ce fameux «arc jurassien» que les historiens français et helvètes considéraient souvent comme la terre natale en Europe de l'anarcho-syndicalisme.

Besançon, qui a vu naître Proudhon et Fourier, s'est très tôt affirmée en effet comme la capitale de cette terre de coopératives ouvrières qui, des premières fruitières de Comté à la première caisse du Crédit agricole, de la Fraternelle de Saint-Claude à la Saline royale d'Arc-et-Senans, s'est forgée une réputation de frondeuse aux réflexions politiques ne dédaignant pas l'utopie.

C'est donc dans un même mouvement que l'on peut évoquer ici le Courbet de la Commune et les rêves œcuméniques aussi théologiques qu'architecturaux de Le Corbusier à Ronchamp ou de son célèbre adjoint Josep-Lluís Sert qui conçut avant même la Fondation Maeght les bâtiments que nous habitons et qui, architecte du pavillon espagnole de 1937 accueillant Guernica, fut ensuite contraint de fuir le franquisme pour les États-Unis, ou bien encore les convulsions autogestionnaires de «Lip», moment essentiel dans l'histoire du mouvement ouvrier français, et la création du SMIC inspiré, admet-on couramment aujourd'hui, par les efforts pionniers d'une municipalité bisontine. Si l'on joint à cette histoire aussi mouvementée que

spécifique, la situation éminemment transfrontalière de la ville universitaire comtoise, l'on ne saurait s'étonner du choix de l'appellation de notre unité qui sonne comme un programme fédérateur : Fronts & Frontières (titre d'un ouvrage bien connu du géographe politique et diplomate, Michel Foucher).

Celle-ci s'attache en effet à comprendre en son sein les propositions plastiques et graphiques qui interrogent (à commencer par elles-mêmes comme disciplines) les frontières de tous ordres et leur processus de légitimation.

Qu'il s'agisse de déterminations de genre ou de pratiques culturelles, telle l'auto-représentation par exemple, des pratiques de travail et leur inscriptions sociales et ethnologiques, ou encore de la vision du corps vivant de l'artiste, Fronts & Frontières propose au plus grand nombre les réflexions croisées de créateurs et de chercheurs académiques qui traitent de ces sujets, permettant de remettre en cause bien des préjugés. Et ce, sans craindre l'affrontement ou la prise de position intempestive.

Aussi impliquée dans la question de la diffusion publique des œuvres que dans les questions de la sexualité ou du travail en lutte,

Fronts & Frontières tente également de mettre en relation dans un système de références organisées et une structuration en réseau, des acteurs internationaux qui de l'école d'art de Chittagong au Bangladesh à l'AFSA d'Athènes, de l'ERG de Bruxelles à l'UQÀM de Montréal, trouvent en ces

sujets une occasion à penser, à créer, à montrer et à diffuser, voire à se mobiliser et à se battre.

Dans un monde que nous pensons de plus en plus crispé sur des interrogations identitaires, notre unité génère des complicités et des solidarités internationales sans lesquelles aucune communauté scientifique véritable ne serait pensable et trouve chaque jour davantage de jeunes chercheurs/créateurs qui souhaitent nous rejoindre aspirant à une création plastique et graphique poreuse aux problématiques sociales, économiques et géopolitiques.

Moins «engagée» que «située» pour reprendre la distinction sartrienne bien connue, cette unité de recherche «en situation», une fois encore, trouve en son territoire même quelque légitimité.

C'est en effet, non loin de l'ISBA que le village de Champagny a, pour reprendre les mots d'Aimé Césaire, « [sauvé] l'honneur des Lumières » en inscrivant, le seul dans le royaume, la fin de l'esclavage comme première de ses « doléances ».

Située entre la « mort blanche » du château de Joux où périt abandonné de tous Toussaint Louverture et ce village héroïque visité par les plus grands noms de la «Négritude», l'ISBA s'est ainsi pensé comme légitime et, qui sait peut-être, en quelque sorte obligé de faire de Fronts & Frontières, l'unité programmatique de sa recherche/création.

L'action culturelle

Au cours de l'année 2017, l'ISBA a organisé ou participé à plusieurs événements :
6 événements structurants,
4 expositions, 6 grandes conférences, 15 événements en et hors région et 4 résidences.

Les actions marquantes de l'année 2017

Les événements structurants

11.02.2017

Journée portes ouvertes : «JP0spital»

28 au 30.03.2017

Séances Spéciales : Les rencontres ISBA et FRAC Franche-Comté

04 au 06.04.2017

Excentricités VIII, Rencontres internationales étudiantes de la performance, ISBA et Entrepôt

19.05.2017

Le Jour du Feu, sixième édition, ISBA

01.07.2017

Back to the trees 6, Chamblay

25.09.2017

Rentrée 2017 : La Sublime Porte, ISBA

Les expositions

12.01 au 11.02.2017

Exposition «Charlotte Guinot-Bacot : Summer Group Show», Grande Galerie, ISBA

23.03 au 06.04.2017

Exposition «100 Beste Plakate» Grande Galerie, ISBA

29.09 au 16.11.2017

Exposition «Grandes Ouvertes», Grande Galerie, ISBA

Les conférences dans le cadre des semaines folles

03.02.2017

André Eric Létourneau

08.02.2017

Dana Wyse

13.02.2017

Jacques Julien

10.03.2017

Double Volcan

06.04.2017

Sébastien Gouju

19.05.2017

Magdalena Gerber

Les actions extérieures en région, en France et à l'international

09.03.2017

Exposition «Les Idées de Mars»,
FRAC Franche-Comté

11.05 au 11.06.2017

Exposition «Éléments»,
Médiathèque St Vit

12.05.2017

Événement «ISBAgora», ISBA

17.05.2017

Événement: «Libres regards»,
CCN de Belfort

20.05 au 03.07.2017

Exposition «Contre Coup», Musée
des Beaux Arts de Dôle

25.05 au 17.06.2017

Exposition «Symposium», École des
Beaux Arts d'Athènes

23.09 au 25.11.2017

Exposition «L'Art Contemporain
peut-il être une fête?», L'Aspirateur,
Narbonne

25.10 au 15.12.2017

Résidence «Ronan Quérrec», Palais
des Paris, Takasaki

02.11.2017

Événement «BTP - Ar(c)t Action Building»,
ISBA

08.11.2017

Événement «Midi Minuit», ISBA

13.11.2017

Événement «Les Petites Fugues: Louise
Desbrusses», ISBA

15.11.2017

Conférence «Grandes Ouvertes», ISBA.

23.11 au 17.12.2017

Exposition «No God, No Master», Gymnase,
Fort Griffon, Besançon

25.11.2017 au 2.02.2018

Résidence: Claude Boudeau, 50/50 Art
Center, Tapeř

12.12 2017 au 07.01.2018

Exposition «Mes Beaux Sapins»,
Serre-les-Sapins

Les événements mis en place par la bibliothèque

Pour chaque événement et exposition de l'école (JP0spital, Excentricités, ISBAgora, etc), la bibliothèque propose une présentation sélective de livres en liaison avec le thème choisi et une série d'animations. Elle est aussi à l'origine d'événements littéraires originaux.

Atelier d'écriture et workshop

13 et 14 mars 2017

«Basquiat ou l'art des correspondances»
Workshop-atelier d'écriture animé par l'écrivain Pierre Ducrozet dans la cadre de la semaine folle 2.

17 mai 2017

Invitation du collectif In Bocca Lupo, réunissant des étudiants de Master Lettres modernes - dont Clémence Tronche (à l'initiative du projet) venus présenter la Gedankenfabrik aux étudiants de 1^{ère} année. La découverte de cette boîte littéraire interactive et mystérieuse a donné lieu à un mini workshop de création sur 1 mois (restitution le 21 juin).

18 et 19 mai 2017

Atelier d'écriture Haïku avec l'auteur et professeur d'histoire de la photographie à la HEAD, Christophe Rey.

Mais aussi

- Journées d'étude
- Poursuite des séances de travail à l'Espace Multimédia Gantner avec les étudiants inscrits au rythme d'une journée par mois.
- Chabrot (souper-lecture en bibliothèque)
Échanges de lectures autour d'un apéritif dinatoire improvisé par les participants. (Début de la saison 3: 21 novembre 2017)
- Raffut (les goûters d'écoute en bibliothèque): Chaque vendredi après-midi dès 14h, la bibliothèque offre le café et les étudiants apportent leur musique pour échanger et écouter ensemble. (Début de la saison 1: 6 janvier 2017)
- Rencontre littéraire organisée dans le cadre des Petites Fugues (CRL de Franche-Comté).



† Exposition «Éléments» du 11 mai au 11 juin 2017 à la médiathèque Les Mots Passants de la commune de Saint-Vit.



† Exposition «Idées de Mars» le 9 mars 2017 au Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche-Comté à Besançon.



† Exposition «L'art contemporain peut-il être une fête?» du 23 septembre au 25 novembre 2017 à l'Aspirateur - Lieu d'art contemporain à Narbonne.



† Portes ouvertes «JP0spital» le 11 février 2017 à l'ISBA.



† Exposition «Mes beaux sapins» du 12 décembre 2017 au 7 janvier 2018 dans les rues de la commune de Serres-les-Sapins.



† Évènement Jour du feu 6 «Feu(x) de joie» le 19 mai 2017 à l'ISBA et avec la présence de l'artiste suisse Guillaume Pillet.

La coopération internationale

La mobilité internationale est obligatoire en 4^e année, 38 étudiants sont partis à l'étranger en poursuite d'études ou stage Erasmus.

Les étudiants qui ne sont pas partis en Erasmus sont, ou restés en France pour les élèves de nationalité étrangère, ou partis hors Europe, ou avaient déjà fait un séjour à l'étranger les années précédentes.

40 conventions avec des écoles étrangères ont été signées pour accueillir les étudiants Erasmus.

Allemagne (3), Arménie (1), Autriche (1), Belgique (4), Bulgarie (1), Croatie (1), Espagne (7), Grèce (1), Israël (1), Italie (4), Lituanie (1), Pays-Bas (1), Pologne (2), Portugal (2), République Tchèque (2), Roumanie (2), Royaume-Uni (1), Suède (1), Suisse (2), Turquie (2).

Et enfin 7 élèves étrangers ont été accueillis en 2017 dans le cadre d'ERASMUS.

La résidence du 12 rue Denis Papin

La Résidence du 12 rue Denis Papin composée de 4 chambres a accueilli 4 artistes étrangers :

01 - 02.2017

Xiao Lu (Chine)

03 - 04.2017

Wu Zhengou (Chine)

03 - 04.2017

Nicolina Stylianou (Chypre)

10 - 11.2017

Jenny Feal (Cuba)

Et, à l'inverse, souvent par réciprocité, sont partis en résidence à l'étranger des étudiants et anciens élèves de l'ISBA :

Bangladesh

Guillaume André

Alliance Française de Chittagong
Avril 2017

Japon

Ronan Querrec

Résidence au Palais des Paris Takasaki
Octobre et novembre 2017

Taïwan

Florence Picard

Résidence 50/50 art Center Tapeï
Octobre et novembre 2017

Taïwan

Jonathan Cohen

Résidence 50/50 art Center Tapeï
Janvier et février 2017

Taïwan

Claude Boudeau

Résidence 50/50 art Center Tapeï
Décembre 2017



† Visite guidée de l'exposition «Impression(s)». Commissariat : Guillaume André. 24 au 30 avril 2017 à l'Alliance Française de Chittagong, Bangladesh, 2017.



† Performance de Nicolina Stylianou (Chypre) lors d'Excentricités 8 et de sa résidence au 12, rue Denis Papin de mars à avril 2017.



† Résidence de Jenny Feal (Cuba) au 12, rue Denis Papin d'octobre à novembre 2017.

Le suivi des anciens

L'ISBA fait de
l'insertion profession-
nelle une de ses priorités.
Il s'attache à suivre
les anciens élèves
et à évaluer leur entrée
dans la vie active.

Ont pu montrer leur travail au sein d'expositions organisées par l'ISBA :

Symposium

Athènes

Thomas Perrin, Claude Boudeau, Félix Basset, Fabien Guillermont, Quentin Lacroix, Mégane Brauer, Myriam Grosso, Rodolphe Melloul, Maxime Duchanoy, Gérald Colomb.

Éléments

Saint-Vit

Antonin Lagarde, Camille Luzeau, Claude boudeau, Delphine Corre, Dylan Leemans, Gérald Colomb, Guillaume André, Jacques Pain, Jay Fox, Jean-Luc Bari, Jérôme Conscience, Julien Zoh Nihoua, Louise Vanardois, Marie Reusser, Mischa Sanders, Moumen Bouchala, Myriam Grosso, Stéphanie Morvan, Thomas Perrin.

L'art contemporain peut-il être une fête?

Narbonne

Pierre Balandier, Claude Boudeau, Adrien Colin, Gérald Colomb, Amandine Courtois, Jo Errant, Adeline Leprêtre, Nushy Soup, Thomas Perrin, Guillaume André, Florence Picard, Lois Renou & Rodrigue Guillot-Cressant, Jérôme Vaspard, Didier Viodé, Lulu Zhang.

Ont complété leur formation :

Jennifer Laurency

Assistante de l'artiste Anna Schuster à Berlin

Alexandra Guffroy

Pour le cursus de commissariat
du Magasin à Grenoble

Ont décroché des commandes publiques :

Marie-Cécile Casier

Réalisation Sybert fresque Tilleroyes

Alexandre Jouffroy

Salon Sybert novembre 2017 Micropolis

Fabien Guillermont

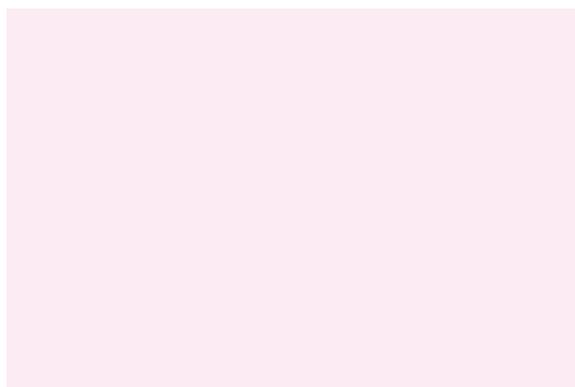
Séminaire de l'ANDÉA à Strasbourg

Un ensemble d'actions de monitorat soutenues par le Ministère de la culture ont été mises en place :

- L'incubateur avec Guillaume André
- Le suivi des gestes techniques avec Gérald Colomb
- Le monitorat

La majorité des intervenants en cours du soir ou périscolaire sont des anciens élèves :

Lulu Zhang (Aquarelle), Sébastien Vacheresse (Peinture), Marie-Cécile Casier (Dessin), Gérald Mainier et Alexandre Domini (Dessin), Elsa Maillot (Initiation aux arts plastiques)



† Réalisation d'une fresque par Marie-Cécile Casier pour le Sybert des Tilleroyes, partenaire de l'Institut Supérieur des Beaux Arts de Besançon.



† Lulu Zhang, d'origine chinoise et diplômée d'un master en Art enseigne à présent l'aquarelle lors des cours du soir.



† Affiche de l'exposition «L'art contemporain peut-il être une fête?» à Narbonne réalisée par Guillaume André.

La gouvernance

L'établissement est administré par un conseil d'administration et son Président. Il est dirigé par un Directeur Général assisté par un conseil pédagogique et de la vie étudiante et un conseil scientifique et de la recherche/ création.

Le Directeur Général de l'EPCC rédige le projet d'établissement, qui est approuvé par les tutelles (Mairie de Besançon et l'État),

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement.

Président

Patrick Bontemps, Adjoint culture au Maire de Besançon

Membres

Ville de Besançon : Dominique Schauss, Emmanuel Dumont, Sorour Barati-Aymonier, Myriam Lemerrier, Pascal Bonnet et Rosa Rebrab

État

Le préfet ou son représentant

DRAC

La DRAC ou son représentant

Personnalités qualifiées

Per Huttner, Aurore Desprès et Anita Weber

Personnel administratif et technique

Julien Cadoret

Personnel enseignant

Anais Maillot et Didier Mutel

Étudiants

Mathieu Henejaert et Lucile Sœur

Le conseil pédagogique et de la vie étudiante

Le conseil pédagogique et de la vie étudiante de l'établissement est consulté sur toutes les questions touchant aux activités culturelles, pédagogiques de l'établissement.

Président

Laurent Devèze, Directeur Général

Membres

Nathalie Gentilhomme, Directrice adjointe
et Brigitte Chorvot, Responsable
des études

Enseignants coordonnateurs des années
sanctionnées par un diplôme

Rémy Yadan, Anais Maillot, Isabelle Massu
et Thomas Bizzarri

Personnalités extérieures qualifiées

Margaret Gillespie
et Nanta Novello Paglianti

Représentant des enseignants

Philippe Terrier-Hermann

Représentants des étudiants

Adrien Pate, Jérémy Vigouroux

Représentant des personnels administratifs
et techniques

Gilbert Destraz

Représentant de la bibliothèque

Séverine Vuillemin

Le conseil scientifique et de la recherche-creation

Le conseil scientifique et de la recherche-creation est un organe consultatif missionnée sur toutes les questions touchant aux activités scientifiques et de recherche de l'établissement.

Président

Laurent Devèze, Directeur Général

Membres

Nathalie Gentilhomme, Directrice adjointe

Enseignants responsables d'unités ou de programme
de recherche

Philippe Terrier-Hermann,
Stéphanie Jamet-Chavigny, Michel Collet
et Christophe Gaudard

Responsable des études

Brigitte Chorvot

Représentants des étudiants du second cycle

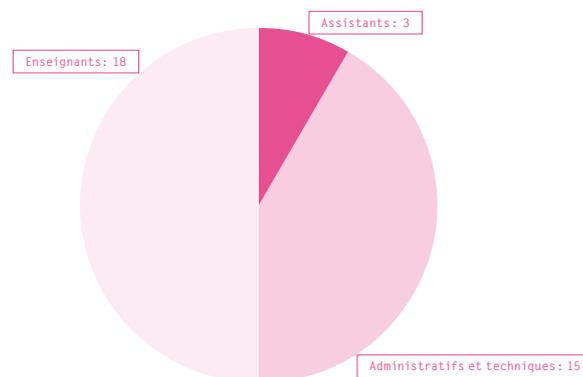
Émilie Vuillier, Abigail Frantz

Personnalité extérieure appartenant au milieu
professionnel concerné

Guy Freixe

Les moyens humains et financiers

Les moyens humains



↑ Graphique K

36 agents travaillent à l'école sur des postes d'emploi permanents dont 18 enseignants et 3 assistants d'enseignement.

31 agents sont mis à disposition par la Ville de Besançon.

•

S'ajoutent à cet effectif, 8 assistants d'enseignement pour les cours du soir, des modèles, des moniteurs ainsi que des intervenants ponctuels.

3 volontaires civiques ont rejoint également l'équipe de l'ISBA.

Direction

Laurent Devèze

Directeur général

Nathalie Gentilhomme

Directrice adjointe, secrétaire générale

Expositions et événements

Julien Cadoret

Chargé d'action culturelle

Ariane Clivio

Régisseuse / Organisation de l'événementiel

Thomas Perrin

Volontaire civique

Bibliothèque

Séverine Vuillemin

Responsable bibliothèque

Joel Perrin

Accueil et prêt

Élise Royer

volontaire civique

Administration

Brigitte Chorvot

Responsable des études et des relations
internationales

Floriane Bertin

Volontaire civique

Christelle Botton

Assistante de direction et gestion scolarité

Anne Virot

Responsable finances et ressources humaines

Jérôme Borde

Adjoint finances et ressources humaines

Agents techniques et de maintenance

Gilbert Destraz

Responsable technique

Manuel Marques Dos Santos

Adjoint technique et concierge

Basile Baverel

Adjoint technique

Enseignement

Daniele Balit

Histoire de l'art et culture générale

Pierre-Noël Bernard

Illustration

Thomas Bizzarri

Graphisme et typographie

Michel Collet

Culture générale

Émilie Mc Dermott

Anglais

Christophe Gaudard

Graphisme

Stéphanie Jamet

Histoire de l'art

Anaïs Maillot-Morel

Graphisme

Isabelle Massu

Culture visuelle

Didier Mutel

Gravure

Rainer Oldendorf

Volume

Géraldine Pastor-Lloret

Dessin

Gilles Picouet

Volume

Martha Salimbeni

Graphisme et typographie

Hugo Schüwer-Boss

Peinture

Jocelyne Takahashi

Peinture

Philippe Terrier-Hermann

Photo et vidéo

Valentine Verhaeghe

Performance

Rémy Yadan

Multimédia et art conceptuel

Assistants et techniciens

Nicolas Bardey

Serigraphie et techniques d'impression

Jean-Luc Bari

Sculpture Volume

Didier Barthod-Malat

Audio-visuel

Clément Gérardin

Photographie

Christophe Vaubourg

Infographie et multimédia

Les moyens financiers

Le compte administratif 2017 de l'ISBA à été de 2 254 203 euros en fonctionnement et de 72 000 euros en investissement (amortissements compris, 27 000 euros en dépenses réelles).

L'ISBA est financé essentiellement par la ville de Besançon, le Ministère de la Culture, la CAGB, la Région, Erasmus et les droits d'inscription.

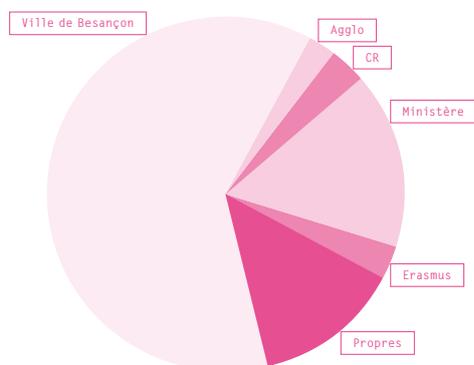
Au titre de 2017, la Ville de Besançon a versé une subvention de fonctionnement à l'EPCC ISBA d'un montant de 1 480 000 euros et de 23 000 euros en investissement.

La ville de Besançon a facturé à l'EPCC ISBA, au coût réel, le personnel mis à disposition en 2017, pour un montant de 1 441 299,58 euros.

Elle met également à disposition gratuitement les locaux de l'école et assurent certaines prestations comme les espaces verts ou le service informatique. Ces montants ne sont pas valorisés dans le compte administratif 2017.

Les droits d'inscription pour les étudiants en 2017 varient de 360 à 730 euros et ce en fonction du niveau des bourses. Des cours du soir et périscolaires sont également accessibles à des tarifs compris entre 270 et 390 euros.

Recettes 2017*

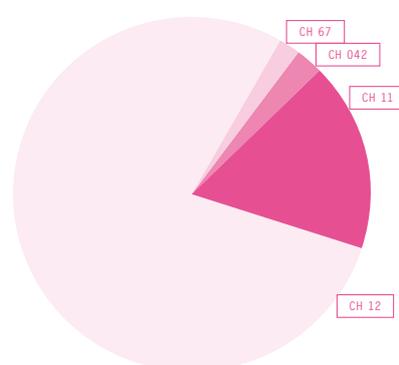


↑ Graphique L

Propres	325 139.87
DI, VAE, TA, quote part des subventions, recettes diverses	
Ville	1 480 000.00
Agglo	60 000.00
CR	78 000.00
Ministère	390 156.43
Erasmus	70 472.00
TOTAL	2 403 768.30

* En euros

Dépenses 2017*



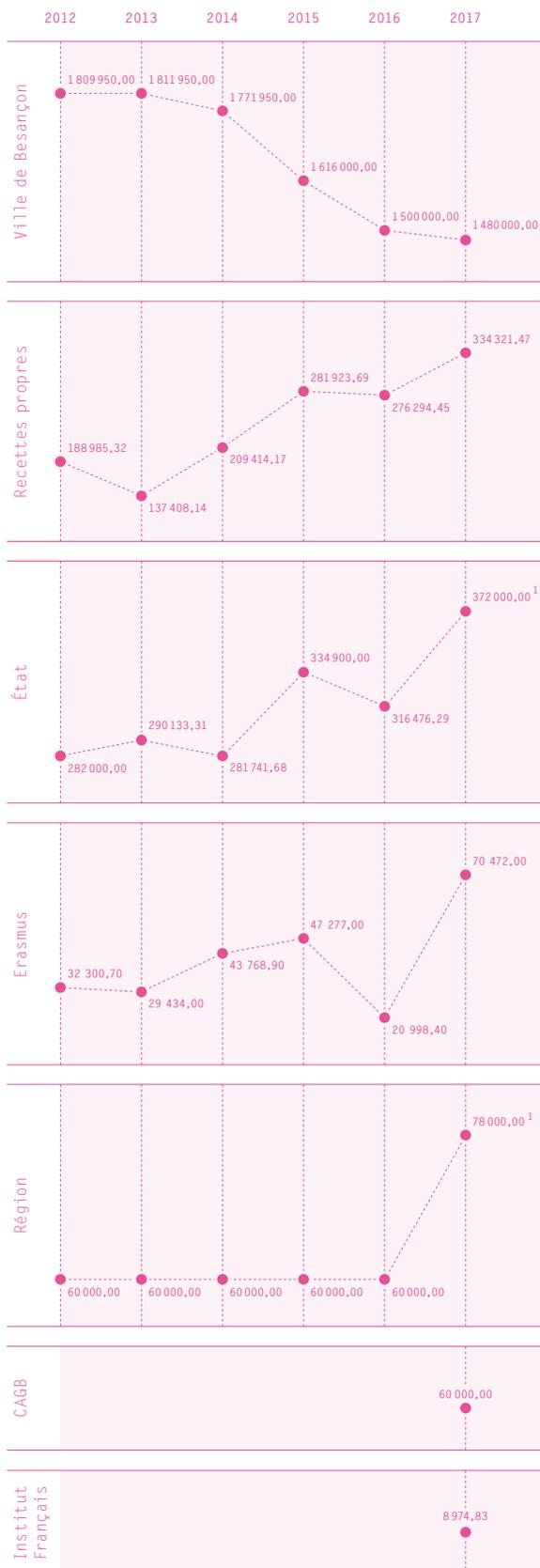
↑ Graphique M

CH 11	388 907.49
Charges à caractère général	
CH 12	1 768 014.01
Charges de personnel	
CH 67	42 176.25
Charges exceptionnelles	
CH 042	55 105.95
Dotations aux amortissements	
TOTAL	2 254 203.70

* En euros

Recettes par contributeur*

(2012 à 2017)



* En euros

¹ Recettes pour la Plateforme des écoles d'art comprises

Si la ville avec près de 61,57% du budget de l'établissement reste son financeur principal, celle-ci a demandé à l'ISBA d'augmenter et de diversifier ses recettes afin d'atténuer autant que possible les effets des baisses entamées dès 2014.

L'année 2017 manifeste ces efforts de gestion.

Excédents

L'excédent budgétaire provient essentiellement de subventions ponctuelles liées à des appels à projets et reçues trop tardivement pour être utilisées au cours de l'année 2017 :

- Ministère de la Culture
Soutien à la professionnalisation et à la création d'activités
30 000 euros
- Ministère de la Culture
Mesure ComUE et regroupement avec d'autres acteurs régionaux
18 000 euros
- Ministère de la Culture
Recherche «Fronts & Frontières»
20 000 euros / an × 4 ans
- Erasmus Canada
28 560 euros
- Ministère de la Culture et Région Bourgogne-Franche-Comté
Plateforme des écoles d'art publiques de Bourgogne-Franche-Comté
28 000 euros

En comptabilité, 1 037 mandats ont été passés soit un montant moyen par mandat de 2 173,77 euros et 132 titres de recettes ont été émis.

Le délai global de paiement des factures, qui doit être inférieur à 30 jours, est de 11,32 jours à l'ISBA.

Le bilan de l'activité
deux mille dix-sept
de l'Institut Supérieur
des Beaux Arts de Besançon
est conforme à la
convention qui lie la ville
de Besançon et l'EPCC.

Il ne donne pas
lieu à vote.

Directeur
de la publication

Laurent Devèze

Coordination
éditoriale

Nathalie Gentilhomme

Relecture

Christelle Botton

Julien Cadoret

Séverine Vuillemin

Conception
graphique

Guillaume André

Crédits photo

ISBA Besançon

Impression

ABM Graphic

2018

12,
rue Denis Papin
25000
Besançon
T 03 81 87 81 30

isba-besancon.fr

**IS
BA**